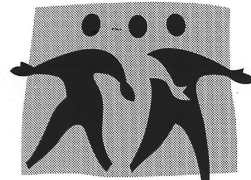




**Syndicat
interprofessionnel
de travailleuses
et travailleurs**

16, Chaudronniers - case 3287 - 1211 Genève 3
téléphone : 022 818 03 00 - fax : 022 818 03 99
www.sit-syndicat.ch - e-mail : sit@sit-syndicat.ch

S S P / V P O D



**SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS
G È N È V E**

Terreaux- du -Temple 6, 1201 Genève
Tél.: 022 741 50 80, fax: 022 741 50 85
www.ssp-vpod.ch

Genève, le 2 janvier 2010

Communiqué de presse

Le personnel de DNATA est en grève !

- **Augmentation des salaires,**
 - **amélioration des conditions de travail,**
 - **signature d'une convention collective de travail,**
- le personnel n'en peut plus d'attendre!**

Dnata a choisi d'ignorer les revendications de son personnel

Début 2008 Jet Aviation Handling AG a été racheté par Dnata, société de services aéroportuaires au sol sise à Dubaï, pays bien connu pour son absence de droits syndicaux élémentaires et pour l'exploitation éhontée de ses travailleurs peu qualifiés. Fin 2008, les négociations salariales annuelles à Genève n'ont pas abouti et Dnata a saisi la justice pour empêcher la mobilisation de son personnel.

Début 2009, Dnata qui emploie environ 450 personnes à Genève dont 50% d'auxiliaires a menacé de supprimer 40 emplois en raison de la diminution des vols traités à Genève puis est revenu en arrière quelques semaines plus tard face à la mobilisation de son personnel. Dnata a ensuite tenté de contester devant la justice la représentativité des syndicats afin de s'en débarrasser et de faire taire son personnel. En septembre 2009, la justice a donné tort à l'entreprise. Dnata a choisit depuis lors de faire la sourde oreille face aux revendications de son personnel qui n'a plus d'autre choix que la grève pour se faire entendre.

Dnata refuse d'augmenter les salaires pour 2010

Le personnel de Dnata en a assez de recevoir un salaire nettement inférieur que celui que verse l'entreprise concurrente à Dnata à Genève tout en effectuant le même travail. Plutôt que de ne proposer aucune augmentation réelle des salaires pour 2010, Dnata doit les augmenter significativement pour rattraper son retard.

Dnata refuse de mettre fin à la désorganisation du travail

En 2009 Dnata a mis en place une réorganisation du travail visant à prêter du personnel du service piste à celui du nettoyage. Cette mesure a permis d'augmenter fortement la productivité du personnel tout en rendant encore plus pénibles ses conditions de travail. Cette désorganisation du travail doit cesser.

Dnata refuse de signer une convention collective de travail (CCT)

En 2008 Dnata a annoncé qu'elle était prête à satisfaire une revendication de son personnel veille de dix ans: négocier une convention collective de travail. Plusieurs séances de

négociations ont eu lieu avant que Dnata fasse volte-face en septembre 2009. Le personnel est furieux de se rendre compte que ces premières négociations aient eu pour seul but d'éviter qu'il se mobilise au moment où l'entreprise défendait le renouvellement de sa concession aéroportuaire.

L'AIG doit prendre ses responsabilités

La mise en concurrence toujours plus forte entre entreprises aéroportuaires orchestrée par l'Aéroport International de Genève (AIG) pour attirer les compagnies aériennes à la recherche d'économies à des conséquences catastrophiques sur les conditions de travail. Les syndicats réclame que cet établissement public conditionne l'octroi de ses concessions aéroportuaires à la signature et au respect de conventions collectives de travail.

Personnes de contact :

Yves Mugny, SSP : 078 684 36 22

Simon Descombes, SIT : 078 686 51 02